



Édito

Le passage de la tempête Nils, et les inondations qui ont suivi ont impacté plusieurs secteurs de la commune. Face

à ces événements, une mobilisation collective s'est mise en place sans délai. Élus, agents municipaux, membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile, bénévoles, habitants solidaires et entreprises locales se sont relayés, en journée, en soirée et durant le week-end, pour assurer la mise en sécurité, l'information et le soutien aux habitants concernés. La commune adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué par leur présence, leur disponibilité ou leurs gestes de solidarité.

Cet épisode a rappelé l'importance du Plan Communal de Sauvegarde, outil opérationnel qui permet d'activer sans délai les moyens humains et matériels disponibles et de coordonner efficacement les interventions. La Réserve Communale de Sécurité Civile a joué un rôle essentiel sur le terrain. Nous manquons toutefois de volontaires : si vous souhaitez vous engager au service de la collectivité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

L'accompagnement des sinistrés se poursuit. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée auprès des services de l'État. Une permanence juridique a également été organisée afin d'informer et d'orienter les habitants dans leurs démarches.

Bâtonnier Michel Dufranc

Maire de La Brède

Vice-président de la Communauté de

Communes de Montesquieu

Conseiller départemental de la Gironde



Intempéries

Retour sur une semaine de mobilisation

Dans la nuit du 11 février, la tempête Nils a durement frappé la Gironde. La Brède n'a pas été épargnée : chutes d'arbres, inondations et coupures d'électricité ont touché la commune privant plus de 50 % des habitations de courant. Retour sur une semaine d'interventions coordonnées.

► Sécuriser les routes et les habitations

Dès les premières heures, la commune s'est mobilisée aux côtés de Enedis et des services de secours. Une cellule de crise et la Réserve Communale de Sécurité Civile ont été activées afin d'assurer un suivi continu de la situation.

Les priorités ont consisté à dégager les voies d'accès, identifier les zones à risque et sécuriser les secteurs où des arbres étaient tombés sur des

lignes moyenne ou haute tension. Ces situations ont nécessité l'intervention d'équipes spécialisées.

Tout au long de la semaine, les services techniques et la police municipale ont mis en place des déviations pour prévenir les dangers liés aux inondations et aux câbles électriques au sol. Plus de 1 000 sacs de sable ont été distribués aux habitants.

► Assurer une continuité du service public

Une ligne d'urgence a fonctionné sept jours sur sept jusqu'au rétablissement presque complet du réseau, le 17 février, permettant de traiter l'ensemble des signalements.

Un accueil physique en mairie a été maintenu, complété par des points d'information réguliers sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune.

Le Centre Communal d'Action Sociale a pris contact avec les personnes isolées ou vulnérables et accompagné une vingtaine d'entre elles (livraison de repas, soutien matériel,...).

Le service Enfance-Jeunesse a maintenu l'ouverture de l'accueil de loisirs en regroupant les enfants à l'école maternelle, l'école élémentaire étant privée d'électricité.



Retrouvez toute l'actualité en scannant ce QR code ou sur : labrede-montesquieu.fr

Intempéries / suite

► Accompagner les habitants

Du vendredi soir au dimanche, un centre d'accueil provisoire a été ouvert au foyer du foot avec l'appui de bénévoles : repas chauds et accès aux douches y ont été proposés aux personnes sinistrées.

Une famille a par ailleurs bénéficié d'un hébergement temporaire via Airbnb.org, dispositif activé pour la première fois en France dans ce contexte, et qui a ensuite été proposé à d'autres communes du Sud-Gironde et de l'Entre-deux-Mers également touchées.

► La Réserve Communale au service des Brédois

Placée sous l'autorité du maire, la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) regroupe des habitants volontaires mobilisables en appui des services municipaux et des secours. Elle ne se substitue pas aux sapeurs-pompiers ni aux forces de l'ordre, mais intervient en complément pour des missions d'organisation, de logistique et d'information. Lors des intempéries de février, ses membres ont contribué à la veille sur le terrain, à l'appui logistique, au relais des consignes de sécurité et

De nombreux Brédois ont aussi contribué à l'élan de solidarité en mettant à disposition des ressources ou un hébergement temporaire.

La commune remercie vivement les équipes d'Enedis et leurs sous-traitants, l'ensemble des services mobilisés, les bénévoles et les habitants pour leur engagement et leur sens des responsabilités tout au long de cet épisode.

à l'accompagnement des dispositifs d'accueil. En dehors des périodes de crise, la RCSC participe également aux actions de prévention et de sensibilisation aux risques majeurs.

Afin de renforcer ce dispositif, la commune recherche de nouveaux bénévoles. Les habitants souhaitant s'engager au service de l'intérêt général peuvent se faire connaître auprès de la mairie pour obtenir des informations sur les modalités d'inscription et de participation.



Après les inondations, quelles démarches pour les sinistrés ?

La commune a officiellement déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les phénomènes d'inondation liés au débordement de cours d'eau sur la période du 11 au 18 février.

Le dossier sera examiné en commission interministérielle. La décision finale fera l'objet d'un arrêté ministériel publié au Journal officiel.

En attendant, les particuliers et les entreprises concernés doivent déclarer leur sinistre à leur assureur.

Parallèlement, il est demandé de signaler les dommages en mairie par mail contact@labrede-montesquieu.com en précisant la date de début de l'inondation, son évolution et en joignant, si possible, une ou deux photographies significatives.

En cas de reconnaissance, les assurés disposeront d'un délai maximal de 30 jours après la publication de l'arrêté pour transmettre à leur assureur un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes.

À noter : cette procédure concerne uniquement les inondations par débordement de cours d'eau. Les autres dégâts liés à la tempête Nils (dommages liés au vent, ...) relèvent des garanties classiques prévues par vos contrats d'assurance.

Environnement

Lutte contre le frelon asiatique : agissons dès maintenant !

Le printemps arrive, la nature sort de sa léthargie hivernale, c'est également le cas des frelons asiatiques. Véritable fléau, déclarés comme nuisibles depuis mars 2025, le moment de les combattre arrive. La chasse est donc ouverte pour en réduire l'impact sur nous tous.

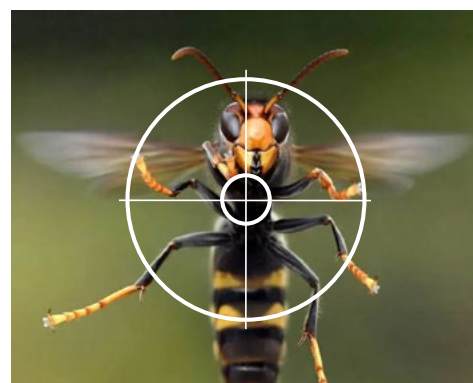
2 ateliers de sensibilisation

La mairie organise pour la deuxième année une cellule d'information et une

distribution de pièges à frelons, animée par des apiculteurs amateurs brédois.

Mercredi 11 mars et mercredi 18 mars, ils répondront à vos questions de 9h30 à 12h salle du bas de l'ancienne mairie.

Les participants qui répondront correctement au quiz proposé sur le site internet de la ville recevront un piège offert par la Municipalité.





Rosière 2026

Lundi 23 février, Lola Mucignato a été élue Rosière 2026, perpétuant une tradition chère au cœur des Brédois.

Chaque année en janvier, les jeunes Brédoises fêtant leurs 18 ans reçoivent un courrier du Maire les invitant à se porter candidates. Pour l'édition 2026, sept candidates se sont présentées devant le jury : Elya Montigny, Zoé Bartet-Laporte, Apolline Courvoisier, Lola Mucignato, Angèle Prats, Gaëtanne Giustiniani et Maëlle Lavergne (de gauche à droite sur la photo).

Conformément au testament de François de Paule Latapie, le jury comprend le Maire, le Premier Adjoint, le curé de la Paroisse, le Notaire (autrefois le Juge de Paix), dix femmes mariées ou mères de famille et six pères de famille brédois.

Le grand jour, les candidates exposent tour à tour leur parcours et leurs motivations. Le jury délibère ensuite à huis clos. Pour être élue, la Rosière doit

recueillir les trois quarts des suffrages. L'élue choisit ensuite son rosier et constitue son cortège.

Très heureuse, Lola avoue être un peu déboussolée par toutes les informations reçues depuis l'annonce, mais reste très motivée pour préparer activement les festivités, notamment la constitution de son cortège, le choix de son rosier étant déjà fait.



Jeunesse

Espace Jeunes : un lieu pour se retrouver et s'amuser



Envie de bouger, de créer, de partager ? L'Espace Jeunes de La Brède accueille les 11-17 ans, Brédois ou non, autour d'ateliers créatifs, d'activités sportives, de projets collectifs et de sorties (bowling, cinéma, escape game, etc). Cet espace dédié favorise l'autonomie et l'initiative en proposant un programme construit avec les jeunes, adapté à leurs idées et à leurs envies, et encadré par une équipe d'animation attentive.

Ouvert tous les mercredis de 14h à 18h et pendant les vacances (9h30-12h et 14h-18h, avec des soirées jusqu'à 22h selon le programme), l'Espace Jeunes propose un planning varié, renouvelé régulièrement, à consulter sur le site de la Ville et sur Instagram.

Inscription annuelle. Dossier à retirer sur place ou à télécharger en ligne.

labrede-montesquieu.fr/vie-quotidienne/enfance-jeunesse/11-17-ans

En bref

Nouvelle permanence

Depuis janvier 2026, une **permanence de l'Architecte des Bâtiments de France** est proposée à la Communauté de communes de Montesquieu pour informer les habitants situés dans le périmètre des abords des monuments historiques (église et domaine du Château) souhaitant réaliser des travaux d'urbanisme.

Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'UDAP de la Gironde au 05 56 00 87 10 ou via la plateforme démarche numérique :

<https://demanche.numerique.gouv.fr/>

Scolarité

Les inscriptions pour l'année 2026/2027 vont débuter.

Les familles ont jusqu'au 29 mai 2026 pour inscrire leur(s) enfant(s) à l'école maternelle ou élémentaire publique de La Brède. En maternelle, les enfants sont accueillis à partir de 3 ans (enfants nés en 2023).

L'inscription est ouverte aux enfants dont les parents résident ou travaillent à La Brède, à ceux ayant des proches (grands-parents, oncles, tantes) dans la commune, ainsi qu'à ceux ayant une fratrie déjà scolarisée dans une école publique de La Brède.

Le dossier de demande d'inscription scolaire est téléchargeable sur **labrede-montesquieu.fr** et à remettre, accompagné de la liste des documents en Mairie auprès du service Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires **sur rendez-vous au 05 57 97 76 97.**

Pensez au vote par procuration

Vous êtes absent le jour du scrutin ? Vous pouvez voter par procuration. La démarche est simple, gratuite et peut être effectuée en ligne ou en gendarmerie. Anticipez dès maintenant pour garantir votre participation à la vie démocratique locale.

Plus d'infos sur :
www.maprocuration.gouv.fr

Agenda

6 mars / Soirée de la Femme
Salle des fêtes - à partir de 18h30

7 mars / Conférence de François Cadillon - Salle Latapie - 10h30 - avec le Cercle des Amis de Montesquieu

7 mars / J'aime la nature propre - RDV au Parc de l'Espérance - de 9h à 12h - avec L'Association des Chasseurs de La Brède

8 mars / FOOT Seniors A
Championnat Régional 2
La Brède / Pessac alouette - Stade A. Mabilles - 15h

11 mars / Atelier « lutte contre le frelon asiatique »
Salle Latapie - de 10h à 12h

15 mars / Élection municipale - Salle des fêtes - de 8h à 18h

15 mars / Café Soupapes
Parc de l'Espérance - de 9h30 à 14h - Esprit 4 Roues

18 mars / Atelier « lutte contre le frelon asiatique »
Salle Latapie - de 10h à 12h

28 mars / CARNAVAL
Départ du défilé - Place de l'Église - 15h30

29 mars / FOOT Seniors A
Championnat Régional 2
La Brède / Villenave Jeunesse 2 - Stade A. Mabilles - 15h



Élections municipales

L'élection municipale aura lieu dimanche 15 mars, à la salle des fêtes. Le vote est un droit fondamental et un acte citoyen essentiel à la vie démocratique locale.



Les bureaux de vote seront ouverts à partir de 8h. **Attention, le scrutin sera clos à 18h.** Le vote s'effectue pour une liste entière : tout raturage ou panachage entraînera la nullité du bulletin.

Pour pouvoir voter, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte Vitale avec photographie...).



Événements



SOIRÉE DE LA FEMME

Vendredi 6 mars, Salle des fêtes, 18h30

Entre amies, collègues ou en solo, venez partager un moment chaleureux et festif à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Au programme : Yoga du rire avec Céline Puyo, pause gourmande et tombola, initiation à la salsa avec Free Salsa, Karaoké et danse. Petite restauration sur place. Entrée gratuite.

En partenariat avec Échappée belle / Émilie Cookies / Maison Tendence Déco / La Botte de Groot / From'ange / Hasnaa / Smocking Good / Château Haut Reys / Le Salon / Boulangerie du Château / Foyer socio-culturel / Free Salsa



« J'AIME LA NATURE PROPRE »

Samedi 7 mars - Parc de l'Espérance

L'Association des Chasseurs de La Brède (ACCA) vous invite à prendre part à l'opération « J'aime la nature propre » samedi 7 mars de 9h à 12h. Rejoignez les membres de l'association pour une matinée de ramassage des déchets et contribuez à la protection de notre cadre de vie.

→ Équipement conseillé : gants et bottes.



CARNAVAL

Samedi 28 mars - à partir de 14h

Pour l'édition 2026, le thème retenu mettra à l'honneur les différentes époques de l'histoire, invitant chacun à revisiter le passé... ou à se projeter dans l'avenir. Dinosaures et préhistoire, Moyen Âge, piraterie, univers futuristes : les possibilités sont nombreuses pour imaginer un costume et participer au défilé. La fête se prolongera dans la joie et la bonne humeur, dès 19h à la salle des fêtes, avec l'association Drôles and Co.

Retrouvez tous les détails sur labrede-montesquieu.fr

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2 400 exemplaires . Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . Ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr